2017/7 Elle et lui… au fil du quotidien /19 février

Causerie fortuite sur un fait d'actualité,
divers ou non, local ou non…
Colonisation… Repentance…

Elle : Comment vas-tu ce matin ?

Lui : On le fait aller. La journée s'annonce ensoleillée.

Elle : As-tu entendu toi aussi les dernières affirmations qui font la « une » ce matin sur les ondes ?

Lui : Actuellement, chaque jour apporte son flot d'actualités événementielles. Dès lors, comment veux-tu que je devine de ce que tu veux parler précisément ? De quelle information s'agit-il ?

Elle : Des propos tenus, à l'étranger, par un candidat à l'élection présidentielle sur la colonisation ?

Lui : Bien sûr… et pour tout te dire, je ne partage pas complètement sa vision, sa conclusion.

Elle : Moi non plus. Je me demande parfois, plutôt assez souvent même, si tout le monde donne le même sens aux mots ou expressions utilisés.

Lui : Pour ma part j'estime que qualifier la colonisation de « crime contre l'humanité » est malgré tout excessif. Or, nous le savons tous les deux, tout ce qui est excessif nuit au raisonnement, au jugement.

Elle : Précisément, cette accusation qui date de 1945 dans les statuts du Tribunal militaire de Nuremberg, était destinée à juger les responsables des atrocités commises par les nazis pendant la Seconde guerre mondiale (la Shoah).

Lui : C'est pour cela qu'ici comparaison n'est pas raison.

Elle : Il est vrai qu'abus, crimes, esclavage… ont jalonné les temps de la colonisation, néanmoins, je le pense, sans la volonté d'exterminer les populations autochtones.

Lui : Mais depuis, en France aussi, de nouvelles lois ont été votées qui reconnaissent officiellement que les crimes contre l'humanité sont « imprescriptibles par leur nature » (1994) et que la traite des noirs et l'esclavage constituaient des crimes contre l'humanité (2001 - Loi Taubira). Pour autant, pas de repentance… du passé des autres.